

homme est trop démocratique pour ces imbeciles — est fort abondant; le libre-penseur d'abord; nous n'avons qu'un « citoyen du progrès », mais ce titre vaut une mention spéciale, ainsi que l'abbé du département de la Manche qui est l'ami de l'abolition immédiate de tous les abus.

L'abbé de la Manche n'entend pas la plaisanterie. Ah! mais...
Voici maintenant un petit avertissement délivré à MM. Laurent Pichat, Victor Hugo, Dergnacourt, Floquet, Scheurer-Kestner. « Un républicain pauvre, qui trouve que les républicains riches ne s'occupent pas pour des sommes assez fortes... »

On compte aussi beaucoup d'administrateurs d'Alceste et encore des personnes du sexe faible qui s'intitulent positivistes et qui, très certainement, ignorent ce que cela veut dire au juste.

La « républicaine » qui se dit « abonnée à la politique positive » ne sait évidemment pas de quoi il s'agit; je me défie aussi de la lucidité des idées politiques du père Jambou qui souscrit pour 25 centimes. Terminons cette revue par un petit bouquet d'assez bonnes bêtises:

« Un docteur qui ne tue pas ses malades, 1 fr.; un fileur bon garçon, qui marie sa nièce, 1 fr.; Antoine Limousin, père de Charles, 1 fr.; les fils d'un bon bougre qui se privent de leur chopine avec plaisir, pour donner 1 fr. »

Choses et autres

La scène se passe dans un de ces clubs malsains qui ouvrent la période électorale. L'orateur qui veut étonner son auditoire remonte à l'histoire sainte:

— Citoyens, s'écrie-t-il, l'âne de Balaam... l'âne mystique...

Un vieux républicain, du fond de la salle, qui sommeillait à demi, entend mal, se lève et dit:

— Oh! oui, l'amnistie, l'amnistie!

Un mot de Lyonais:
— Si Barodet n'est pas élu, c'est lui qui regrettera son ex-position de Lyon.

Mœurs radicales:
Quelqu'un a entendu hier, à la porte du Casino Cadet, à Paris, un électeur en bourgeois qui, la casquette sur l'oreille et les mains dans les poches, braillait d'une voix éraillée, sous le nez des sergents de ville:

— Vive Barodet et le vin à quat'sous!
Qu'en pensent les électeurs de Paris?

En soirée:
— Quelle est cette dame, encore jeune, là-bas, en robe violette?
— C'est madame de P...
— Elle est très-bien.
— Ses bonnes amies l'ont surnommée: la Trinité.
— Pourquoi?
— Souvenir de la chanson de Malbrough! parce qu'elle se passe.

Nouvelles du soir.

Nous lisons dans la Gazette d'Augsbourg du 15 avril:

« Si, en tout autre temps, l'ex-maire de Lyon était élu député, son élection n'aurait pas l'importance d'un malheur public » et même aujourd'hui, il n'y aurait pas de quoi crier « Finis Gallie! » mais comme en ce moment il s'agit moins de M. de Rémusat que de M. Thiers, la défaite du ministre aurait une portée incalculable. Ce serait une défaite personnelle du président de la République. »

Le Président de la République a reçu aujourd'hui MM. Camille Doucet, Cuvillier Fleury et Legouvé, donnant le bureau de l'Académie française, qui lui ont présenté le nouvel académicien, M. le duc d'Aumale.
Il n'est pas question de la retraite de MM. de Goulard et de Cissey.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 18 avril.
On se préoccupe toujours de l'absence de M. Cantonne, qui n'a pas encore paru à l'Élysée, et n'a fourni aucune explication sur les causes de sa démission.

Le Constitutionnel a reçu de son correspondant de Lyon une dépêche lui annonçant que M. Cantonne s'est rendu dans le Bourbonnais, son pays natal.

Dans son audience d'hier, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, qui a condamné le facteur Mano aux travaux forcés à perpétuité pour l'assassinat de Tastous. La Cour se fonde sur ce que le débat devant la Cour d'assises est essentiellement oral; d'où la conséquence qu'aux termes de l'article 372 du code d'instruction criminelle, le procès-verbal doit, à peine de nullité, être muet sur les réponses soit des accusés, soit des témoins.

Par voie de conséquence, il y a nullité lorsque le procès-verbal des débats, à propos de la constatation de la représentation des pièces à conviction à neuf témoins, ajoute que ces témoins les ont reconnues après les avoir bien examinées pour être le pantalon et la blouse à collet rouge dont Mano était porteur le jour du crime.

Constantine, 17 avril.
Affaire des grands chefs arabes. — Pendant que M. Gilotte défendait le cheik Hadjadj, le président a produit une lettre dans laquelle cet octogénaire assume la responsabilité des actes de ses deux fils. Il résulte des questions posées à ce vieillard que Aziz lui a arraché samedi der-

nier cette déclaration. M. Gilotte flétrit énergiquement le procédé de ce fils dénaturé.

Londres, 17 avril.
Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants:

Sais d'augmentation.	
Diminution:	
Circulation.	30.155 liv.
Encaisse métallique	465.849 »
Portefeuille	910.915 »
Comptes particuliers	818.543 »
Comptes du Trésor	469.121 »
Réserve des billets	428.285 »

Marseille, 17 avril.
L'Egalité annonce que M. Ledru-Rollin, qui est malade à Londres, a décliné toute candidature dans les Bouches-du-Rhône. Au contraire, M. Lockroy, encore détenu pour délit de presse, accepterait. Le même journal désapprouve la candidature multiple de M. Barodet. M. Labadié, président du conseil général, et M. Sorbier, journaliste, encore détenu, sont aussi sur les rangs. Les délégués du département prendront une décision ce soir.

Le docteur Yvan, ancien représentant de 1848 et médecin du prince Napoléon est mort à Nice d'une attaque d'apoplexie.

Madrid, 17 avril, soir.
A la réunion de la commission de permanence M. Pi-y-Margall, ministre de l'intérieur, a promis que les élections se feraient d'une manière légale.

Il est inexact qu'il soit question de réunir l'Assemblée.

Bayonne, 17 avril, soir.
Hier, vivo fusillé près d'Hernani. Les carlistes, au nombre de 200, sont venus à Astigarraga. Les volontaires d'Hernani ont attaqué; ils ont eu plusieurs blessés. Les volontaires de Saint-Sébastien sont partis prêter secours aux volontaires d'Hernani.

Le Courrier de Bayonne publie une protestation de M. Cruz Ochoa, ancien député, contre son incarcération à la citadelle, et le traitement dont il a été victime, depuis qu'il a passé la frontière de France.

Strasbourg, 17 avril, soir.
MM. les adjoints Gagnel, Hüber et Meyer, ayant refusé de retirer, par une déclaration soit écrite soit notariée, leur signature de la protestation collective rédigée par plusieurs conseillers municipaux contre la révocation de M. Lauth, maire de Strasbourg, ont été de ce chef révoqués aujourd'hui même de leurs fonctions.

Rome, 17 avril.
Il n'y a aujourd'hui aucune amélioration dans l'état du pape.
Le Fanfulla annonce qu'un courrier est parti, hier, portant aux évêques d'Allemagne des instructions pour le cas de la mort du St-Père.

Rome, 17 avril.
L'Osservatore Romano annonce que le pape a reçu aujourd'hui, en audience particulière, M. de Corcelles et le général Du Temple, députés à l'Assemblée nationale.

Variétés.

LA RÉVOLUTION AU JAPON

La Révolution politique au Japon. — Mikado, Taikoun, Daïmios — Soumission du Taikoun. — Le Mikado gouverne seul, il veut la réforme, il l'établit. — Liberté de la presse. — Comment on devient ministre des finances au Japon. — Gouvernement parlementaire. — Droit de suffrage. — Un mot du Mikado. — Religion.

A la dernière séance de la société d'ethnographie, M. Léon de Rosny, dans un discours fort goûté de ses auditeurs, a esquissé à grands traits quelle révolution s'opère en ce moment au Japon et quelles réformes s'y introduisent, qui, par un changement trop rapide peut-être, doivent convertir en un empire européen le vaste empire de l'antique Nippon.

Les détails qu'a donnés à ce sujet le savant professeur, s'ils ne sont pas inédits, sont pour le moins fort peu connus, et je crois qu'il ne déplaira pas aux lecteurs du Journal de Roubaix de les voir succinctement rappelés ici.

Je ne ferai point l'histoire du Japon, je ne dirai ni ce qu'il a été, ni ce qu'il est, ni ce qu'il peut devenir; je ne parlerai ni de ses productions, qui sont si variées, ni de son industrie si perfectionnée, ni de son commerce, qui s'étend chaque jour, qui doit devenir immense, et auquel il serait téméraire d'assigner des bornes ou d'indiquer des limites; je m'attacherai à répéter aussi fidèlement que possible les paroles du savant professeur du collège de France. Ses rapports continus avec les Japonais, ses études constantes de la langue et de toutes les choses de ce peuple disent assez quelle est sa compétence et de quelle autorité sont empreintes les assertions énoncées par sa parole franche et sympathique.

Un court résumé de ce qu'était le Japon, ou du moins de ce que chacun croyait être le gouvernement du Japon, est nécessaire. L'opinion la plus commune représentait les populations des îles du Nippon comme gouvernées simultanément par deux empereurs. L'un, le mikado, héritier et descendant des antiques souverains du pays, chef de la religion, espèce de pape relégué dans son palais, où il restait à jamais inaccessible à tout œil profane; empereur faïnéant, dont l'autorité était vaine et le pouvoir nominal; l'autre, le taikoun, chef militaire tout-puissant, sorte de maire du palais, mais en fait véritable empereur temporel. Celui-ci exerçait un pouvoir reconnu par tous absolu et sans contrôle; il avait recours contre ses décisions; il disposait à son gré de toutes

les forces de la nation, il imposait ses volontés au mikado, docile, aussi bien qu'aux daïmios asservis et domptés. Ces derniers, grands princes féodaux, dominaient à leur tour despotiquement leurs provinces. Que notre erreur était grande, hélas! Combien elle fut fâcheuse et quels massacres eussent été évités, si, mieux instruits du véritable état des choses, nous n'avions pas vécu dans une confusion si déplorable!

C'est avec une telle opinion et imbus de telles idées que nous déclarâmes et fîmes la guerre au taikoun. A quel propos? La chose n'échappa pour le moment. Est-ce piraterie, massacre ou autre cause? Je ne saurais préciser. Peut-être tout cela à la fois. Nous fûmes vainqueurs et voulûmes traiter.

Nos ministres demandaient certains avantages, comme, par exemple, l'accès de certains ports, la capacité pour nos nationaux de s'y établir et d'y commercer librement et en toute sécurité. Le taikoun consulta le mikado, qui ne voulait en aucune façon consentir à cette dernière clause du traité. Placé entre le refus formel du mikado, son souverain, et les exigences de ses vainqueurs, que fit alors le taikoun? Profitant de la profonde ignorance des plébeopotentiaires européens, qui le croyaient tout-puissant, il signa le traité qu'on réclamait de lui; il accorda tout. Et qu'avions-nous entre les mains? Un papier sans valeur! absolument comme si, en guerre avec les États-Unis, nous traitions avec un gouverneur d'Etat, sans l'assentiment du Congrès; ou bien comme si, après la guerre de 1870-1871, nous avions signé la paix avec M. de Bismark, sans avoir le consentement de l'empereur Guillaume.

Quelles furent les conséquences de ce traité? On le connaît. Les événements qui suivirent nous firent cruellement découvrir notre erreur. Ceux de nos nationaux qui, sur la foi de ce traité, s'établirent au Japon, n'y trouvèrent aucune sécurité. Des meurtres fréquents, de terribles massacres vinrent les démolir. Le taikoun paraissait bien poursuivre les assassins; de temps en temps une exécution capitale semblait frapper les meurtriers. Mais ce n'étaient pas les vrais coupables qui subissaient la peine de mort. Ceux-ci, grâce à une coutume en vigueur depuis un temps immémorial, trouvaient à se faire remplacer moyennant finances. Il y a toujours dans ces contrées quelque pauvre diable qui, malheureux, chargé de famille et las de la vie, ne demande pas mieux que de se substituer au condamné et de lui vendre sa propre tête, afin de se faire enterrer décentement et de procurer au moins, par sa mort, un peu de bien-être à sa veuve et à ses enfants. Le même usage existe en Chine.

On n'atteignait donc pas les vrais coupables, assez riches pour se payer un remplaçant et éluder la loi; le taikoun était impuissant, les daïmios ne voulant pas obéir. Il fallut faire une nouvelle guerre. Ce fut, je crois, contre le prince dont les États confinent au détroit de Simonseki qu'on la fit.

Il fut vaincu; mais étions-nous plus avancés? Il restait à en agir de même contre les vingt-huit daïmios ou princes féodaux. C'était une impasse dont ni eux ni nous ne pouvions sortir.

Heureusement que, sur ces entrefaites, les daïmios s'insurgèrent contre le taikoun. Celui-ci tenta d'abord de s'opposer à leur révolte et leur résista. Mais voyant autour de lui des défactions sans nombre et l'insurrection grandir et devenir menaçante, il réfléchit, se résigna à consulter le mikado et à lui demander ce qu'il convenait de faire. « Ne plus être, » fut la réponse du mikado, réponse qui, sous une autre forme, équivalait au mot de Louis XIV: « L'Etat c'est moi. » Le taikoun, avec une abnégation de soi-même d'autant plus admirable qu'elle est moins commune, et dont on ne peut pas, pour ainsi dire, citer d'autre exemple, se soumit, déposa le pouvoir, renvoya son armée et mit ainsi fin à une guerre civile dont les désastres eussent été formidables, par laquelle l'empire eût été ruiné pour longtemps, peut-être totalement anéanti.

Voilà donc le mikado seul maître, maître absolu de la conscience et de la vie de ses sujets. Que va-t-il faire? suivre les errements de ses ancêtres: fermer le Japon aux autres peuples, massacrer les Européens et s'opposer à l'envahissement des doctrines et des mœurs communes à la plupart des peuples civilisés de l'ancien et du nouveau monde? Non; le mikado, quoique jeune (il n'a pas vingt ans), est sage. Emu des continuelles attaques de la France, de l'Angleterre, des États-Unis d'Amérique, il pense qu'il vaut mieux accorder de lui-même ce qu'on peut lui imposer un jour par la force. Ses sujets auraient alors pour lui moins d'estime, moins de respect, moins de crainte, et son autorité serait exposée à être méconnue.

Mais, en contact avec les Écroupées, les Japonais vont connaître leurs manières d'être, leurs gouvernements, leurs lois et leurs droits politiques. La comparaison pourrait en devenir fâcheuse à une époque donnée. Les mœurs et les coutumes du Japon datent d'un temps immémorial et ne sont plus de mise avec toutes les idées et tous les progrès des temps modernes. Là encore, il y a un écueil. Pour l'éviter, le mikado résolut de réformer son gouvernement.

Des missions japonaises furent partout envoyées. Elles devaient observer les institutions de chaque pays, de chaque peuple, et s'instruire de tout ce qu'elles y verraient de meilleur, de plus sage, de plus utile et de plus profitable. Je ne suivrai point celles-ci dans leurs courses à travers le monde, ce serait chose trop longue et inutile.

A leur retour le mikado se fit rendre un compte exact de l'état des grandes nations qui se disputent l'empire du monde. Il vit qu'il y avait des républiques comme les États-Unis, des monarchies absolues et des monarchies constitutionnelles comme en Angleterre. La république lui déplait, la monarchie absolue, c'était le statu quo; le jeune empereur s'arrêta à la monarchie constitutionnelle, et se proposa dès cet instant d'instituer au Japon le gouvernement parlementaire tel qu'il est pratiqué en Angleterre, qu'il a été pratiqué en France.

Les daïmios abandonnèrent leurs revenus, leurs flottes, leurs armées, tous les privilèges de la puissance féodale; ils ne furent plus

que des préfets. La liberté de la presse fut décrétée, de nombreux journaux se fondèrent et se mirent à discuter avec une grande vivacité et avec une violence extrême toutes les questions sociales.

Un journaliste fut même si agressif et poussa les choses si loin que les autorités crurent de leur devoir de suspendre le journal et d'arrêter le journaliste. Mais celui-ci ne l'entendait pas ainsi. Il jeta les hauts cris, réclama des juges, et fit tant et si bien que le mikado voulut le voir et l'interroger lui-même. Le Japonais exposa simplement au mikado que si son gouvernement était libéral, on devrait lui donner des juges, mais que si l'empire continuait à être despotique, il fallait le dire, et qu'alors on écrirait et on agirait en conséquence. Le mikado se laissa convaincre et le renvoya à son journal.

A quelque temps de là, le jeune prince eut besoin d'un ministre des finances. Il se souvint du journaliste, qui lui avait paru ferme et intelligent. Il le fit appeler et lui dit: « Tu vas être mon ministre des finances. — Mais non, dit l'autre, j'aime mieux faire mon journal. — Il s'agit de la prospérité du pays et du bonheur de tes concitoyens, reprend le mikado; sois ministre pendant trois ans et retourne ensuite au journal si cela t'agrée davantage. » Le Japonais dut s'incliner. Il fut en effet ministre pendant trois années, il organisa et dirigea les services, régla les dépenses, créa des recettes, équilibra le budget et fut enfin l'un des meilleurs financiers qu'on pût rêver. Il lança même des emprunts (qui, en ce moment, à Londres, font 5 ou 6 0/0 de prime, preuve de la grande prospérité dont jouit l'empire du Japon réorganisé).

Mais ce n'était pas assez que de donner la liberté de la presse, il s'agissait de former des Chambres, d'avoir une Chambre haute, une Chambre des seigneurs ou des pairs (celle-là était toute trouvée), une Chambre des députés ou des communes. C'est à la créer que le mikado éprouva le plus de difficultés. Il n'était pas possible de dire tout à coup au peuple de voter et de se choisir des représentants; il aurait pu trouver la mesure vexatoire, ne comprenant pas ce qu'on lui voulait. Et cependant il n'est pas possible d'avoir une Chambre des députés sans suffrage. La difficulté fut résolue de la manière suivante:

Le palais du Corps législatif fut d'abord construit, et pendant qu'on le construisait, des Japonais instruits et qui avaient vécu quelque temps en Europe furent envoyés dans les villes, chargés de faire aux habitants des conférences obligatoires pour tous, afin que tous fussent éclairés sur ce qu'on attendait d'eux et comprissent leurs nouveaux droits d'électeurs et de députés. Au bout de trois mois, les auditeurs de conférences étaient électeurs. Ceux des villes voisines qui n'avaient point eu ce privilège des conférences ne possédaient pas encore le droit de suffrage. Mais ils devaient avoir aussi leur tour.

On réunit ainsi quelques députés, et le gouvernement parlementaire fonctionna. Il fut bien entendu que la Chambre des députés ne devait point obéir à la Chambre des seigneurs ni se plier à toutes ses exigences.

C'est ainsi que le jeune mikado prépare l'émancipation de son peuple et veut en faire l'égal des peuples européens les plus avancés dans la voie de la civilisation et du progrès. Est-ce à dire qu'il n'ait jamais eu d'hésitation et que le doute ne soit jamais venu assaillir son esprit? Des doutes affreux le tourmentèrent parfois et des pressentiments funestes l'accablèrent. Dans un de ces moments de découragement qui n'épargnent pas plus les princes que leurs sujets, le mikado demandait à un ambassadeur étranger ce qu'il pensait de ces vastes projets de réforme. Celui-ci répondit:

— Sire, vous sauvez votre peuple, mais vous vous perdez vous-même.

— Que voulez-vous dire par là?

— Rien autre que vous devez vous attendre à subir un jour le sort de Charles 1^{er} ou de Louis XVI.

Le mikado, en entendant ces paroles, resta quelques instants muet et pensif; puis, relevant la tête et passant la main droite sur son front comme pour en chasser une pensée importune, il s'écria d'une voix ferme et résolue: — Eh bien! soit! le sort en est jeté; j'aime mieux mon peuple que moi-même; je continuerai! Se peut-il trouver au monde un spectacle plus étrange, plus grand, plus beau et plus digne d'admiration que ce jeune empereur qui, dans sa toute-puissance, à la fleur de l'âge, envisage sans crainte le péril où il court, et qui, nouveau Décius, n'hésite pas à se sacrifier pour son peuple!

Je devrais encore parler de cette nouvelle religion instituée par décret du mikado, après une étude comparative de tous les systèmes religieux connus jusqu'à ce jour. Mais la liberté des cultes, proclamée au Japon il y a quelques jours, me dispense de m'étendre sur ce sujet.

Telles sont les rapides réformes opérées en peu d'années dans l'antique Nippon, dont la civilisation, le caractère et les mœurs semblaient être immuables. Il a suffi d'un prince intelligent et du contact des Européens pour faire cette immense révolution. Mais du moment que l'on admettait les Européens au séjour dans le royaume, il fallait, pour être logique, suivre le courant, l'impulsion naturelle qui rapproche des hommes occidentaux les Japonais, race mélangée de sang jaune et de sang blanc. Ici comme ailleurs, la race blanche finit par vaincre et par prédominer.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 18 avril.
(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)
Ventes 500 b., marché calme, petite demande pour disponible, livrable faible.

Liverpool, 18 avril.
(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)
Ventes 10,000 b., marché lourd, livrable facile.

New-York, 18 avril.
(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)
Coton 19 1/4. — Recettes 49,000 b.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU Journal de Roubaix.

Liverpool, 17 avril.
Marché inanimé, ventes 10,000 b., tendance baisse. Louisiane 9 1/2 George 9 1/4, nouveau 9 1/8, Omma 6 3/4, nouveau 6 1/2, Dholerah 6 1/4, Bengale 4 1/8, baisse livrable New-York 1/8 à 1/4.

New-York, 16 avril.
Middling 19 3/8. Change sur France 4-35 1/2. Or 117 1/4. — Low-middling à New-Orléans 116 fr. 50, à Savannah 114 fr. — Recettes 5 jours 34,000 b. Expéditions pour Angleterre 26,000 b. France 7,000 b. Continent 21,000 b. Stock 491,000 b.

Calcutta, 16 avril.
Cotons: Fair Bengale nouveau 4 1/2 d.; fully fair dito 4 5/8 d.; good fair dito 5 d.; good fair Tinnivelly 7 d. c. et f.

Manchester, 16 avril.
Tissus et Filés: Les filés ont été très-peu demandés aussi bien pour l'exportation que pour la consommation et les fabricants se montrent assez disposés à réduire leurs prix de demande. Les tissus sont également calmes et les prix penchent en faveur des acheteurs.

Avis divers.

ANVERS, 17 avril. — Laines: On a vendu aujourd'hui 100 balles laines en suint de la Plata.

HAVRE, 15 avril. — (Avis de MM. Aug. Asselin et L. Blais, courtiers.) — Laines. — Revue du 1^{er} au 15 avril 1873. — Importations: de Buenos-Ayres, 2,347 b.; de Montevideo, 602. — Total 2,949 b.

Débouchés: 833 b. Buenos-Ayres en suint, de fr. 0,90 à 2,10; 416 b. Montevideo en suint, de fr. 1,05 à 2,45; 135 b. Levant, de fr. 1,05 à 1,50; 81 b. Chili en suint, de fr. 1,80 à 1,95. — Total 1,485 b.

Stock au 15 avril 1873: 5,352 b. Buenos-Ayres; 2,996 b. Montevideo; 2,356 b. Espagne; 234 b. Cap et Australie; 191 b. Chili; 145 b. Levant; 22 b. Rio-Grande.

Nous avons reçu, depuis le 1^{er} courant, 2,949 b.

Les débouchés, pendant cette période, ont été de 1,485 b.

Stock ce jour: 11,266 b dont 8,348 b. Plata, contre 11,095 b., dont 8,504 b. Plata, à pareille époque 1872.

Quoique sans animation, les affaires ont été assez régulières, et les prix sont restés à peu près les mêmes que pendant la quinzaine précédente, dénotant toutefois un peu de faiblesse sous l'influence des avis défavorables d'autres marchés.

Nos prochaines enchères auront lieu le 29 courant et jours suivants; il y sera probablement présenté environ 8,000 b. Plata et 1,500 b. diverses provenances.

HAVRE, 16 avril. — Laines: Marché calme, prix fermes. On a traité 120 balles laine en suint de Montevideo à fr. 185 les 100 k. Tous les autres articles sont délaissés.

PORT-ELISABETH, 13 mars. — Laines: La position de notre marché n'a pas varié depuis le départ de la malle du 28 février. On est assez généralement d'opinion que les enchères de février de Londres, se feront avec fermeté si même pas avec une hausse sur les prix et par suite on attend avec impatience l'arrivée du steamer Syria, qui doit nous porter le résultat des séances d'ouverture. Les très-bonnes laines snow white ont joué d'une active demande, et ont en certains cas, obtenu de très-hauts prix; plusieurs parties de qualité extra supérieure se sont payées de 2 s. 3/4 d. à 2 s. 1 d., tandis que pour un beau lot de convenance on a payé jusque 2 s. 2 d. Les snow white ou scoured de qualité défectueuse, dont il y a passablement d'offres en vente sont généralement négligés et à moins que la spéculation ne fasse son apparition sur le marché, les détenteurs seront obligés d'exporter des laines pour l'ur propre compte. En laines fleeces west end, il n'y a rien sur le marché. Les nouvelles de l'intérieur sont favorables pour ce qui concerne la nouvelle tonte; on attend de fortes quantités de laines et on croit que la qualité en sera meilleure qu'à la saison précédente. Les laines en suint ne sont presque pas demandées; pour l'Amérique quelques lots ont eu acheteurs à 9 1/4 d.

HAVRE, jeudi 17 avril 1873. — Cotons: Nous avons par continuation des affaires peu animées mais moins languissantes, les avis de l'extérieur restant d'ailleurs peu stimulants. Nous notons 1,216 balles, principalement en Amérique, y compris 247 balles New-Orléans en débarquement, presque lone middling, traitées hier au soir sur échantillon à 114fr.50. Les prix, sans baisse sensible, sont cependant faciles, les détenteurs réalisant volontiers.

Il n'est pas question d'affaires à livrer. A terme, on a fait juin et juillet à 110 fr.; nous n'avons rien appris aujourd'hui en dehors de reports au pair d'avril à juillet.

Liverpool reste calme avec 10,000 b. de ventes, livrable en baisse nouvelle de 1/16.

Aux États-Unis recettes d'hier, 9,000 b., soit 34,000 b. pour cinq jours, contre le même chiffre la semaine dernière et 27,000 en 1872.

Nous cotons:

Tres-ord. Louisiane 116 —
Low Midd. L^e en mer 114 N.
dito en charge 113 N.
Ordinaire Fernambourg 117 —
Ordinaire Omma 75 —
New Omma, en charge et en mer 83 —
Ordinaire Tinnivelly 81 —
Ordinaire Cocanadah 82 —
Ordinaire Bengale 50 —

Nouvelle Encre

A Gendot à Dijon.
noire en écrivant, n'ayant pas les plumes n'écrites avec pas.

Nouvelle Encre violette nous espant même un mois après l'écriture. chez tous les papeteriers.

Dépot à la Librairie Alfred Redons.